

L'échappée Atelier-refuge

Mode d'emploi à l'usage des résidents

Saint Mélaney
Vallée de la Drobie en Ardèche

Sommaire

Mode de vie

L'atelier refuge, mode d'emploi

Boire

Se nourrir

Faire ses besoins

Laver se laver

Cuisiner

S'éclairer

Dormir

Ranger

Trier

Fumer

Se brancher

L'échappée, mode d'entretien

Composter

Pailer

Débroussailler

Brûler

Mode de vie

Au cœur de la vallée de la Drobie, l'échappée est une longue entaille verticale dans la friche d'un versant de montagne : elle entrouvre une fenêtre sur le paysage refermé par la friche alentour, et signale un lieu à nouveau habité...

En passant quelques jours ou quelques semaines à l'échappée, vous apportez votre contribution à la vie d'un fragment de paysage, entre terrasses et châtaigniers. Sans votre présence, la nature reprendrait vite ses droits et refermerait cet espace patiemment reconquis et recomposé par l'association « sur le sentier des Lauzes ». Que vous soyez artiste, paysagiste, jardinier, architecte, scientifique, agriculteur, étudiant, visiteur ... de passage, vous participez à l'entretien collectif d'un patrimoine paysager, qui ne relève plus de l'agriculture traditionnelle. En effet, ce sont vos besoins et vos gestes quotidiens, boire, manger, dormir ... qui donnent aujourd'hui un sens et un usage nouveaux, à ce patrimoine agricole. La grangette est devenue un refuge, la clairière...un atelier en plein air, les terrasses et la source... des lieux d'observation ou de méditation.

Vous remarquerez que la conception des lieux est guidée par leur empreinte visuelle dans le paysage, et par leur empreinte écologique sur le paysage. Les installations sont économes en espace, en ressource, en énergie. La notion de confort est habituellement associée à une quantité d'équipements : électro-ménagé, eau courante... Ici, elle est intimement liée à la qualité des éléments : l'air, le silence, l'horizon, les lumières...la nature. Le confort de l'échappée est volontairement réduit au strict minimum, afin de mieux laisser s'exprimer ces éléments.

L'échappée replace l'habitat au cœur des cycles naturels : vous n'y avez pas plus d'importance que l'arbre, le ver de terre ou l'abeille...
Votre résidence vous donne le statut d'habitant éphémère et pour un temps, vous devenez responsable d'un lieu vivant en quête d'équilibre. Pour vous accompagner dans cette expérience, ce petit feuillet vous donnera les clefs du mode de vie qu'il vous faudra adopter.
A vous de jouer le jeu...
Bonne résidence

Pour l'association « sur le sentier des Lauzes »
Coralie Scribe

L'atelier refuge, mode d'emploi

Boire

Le refuge n'est pas raccordé au réseau d'eau potable de la commune. Vous pouvez uniquement vous ravitailler à la source de L'Elzière, en remplissant des bidons spécifiques. Cette précieuse source coule toute l'année, été comme hiver, et procure une eau potable pure et délicieuse. N'utilisez l'eau potable que pour la consommation alimentaire : boisson, thé, café, cuisson des aliments. Pour le reste utilisez l'eau de récupération. Surtout, évitez de consommer de l'eau en bouteilles plastiques : elles ont beaucoup voyagé en camions avant de vous désaltérer, et rempliront les conteneurs de la commune en emballages plastiques...

Se nourrir

Vous pouvez stocker vos provisions de denrées périssables dans le frigo à gaz, quand il fait chaud l'été.
L'hiver, lorsque les températures sont suffisamment fraîches, ces denrées peuvent être conservées dehors, protégées dans des bacs. L'épicerie doit toujours être rangée dans les contenants fermés (bacs à couvercles), afin de ne pas attirer les souris et autres petits visiteurs...
Sur les terrasses Ouest du refuge, un petit jardin d'herbes permet d'améliorer l'ordinaire : on peut y cueillir ciboulette, thym, romarin. Dès le mois de septembre, récoltez les châtaignes et glanez les mûres sauvages.

S'approvisionner

Tous les dimanches matin, de Pâques à la fin de l'été, de 10 H à 12 H vous trouverez des produits frais et locaux sur le marché de St Mélaney. Il se déroule devant la mairie : on y trouve, du pain, du fromage de chèvre, de la charcuterie, des légumes frais et en conserves, des confitures, du miel. Allez-y de bonne heure.

Le jeudi un marché à lieu à Sablières, en juillet et août.

Chez Yet est le café du village. Il se situe près de l'église, les horaires d'ouvertures sont variables et affichées sur la porte. On peut y manger à certaines périodes de la saison.

L'auberge du Travers est une excellente adresse pour manger. Elle n'est pas ouverte toute l'année et il faut toujours réserver.

Goûtez le miel de Paul et Brigitte....

Cuisiner

Selon le temps et la saison, le meuble de cuisine peut se déplacer tantôt dedans, tantôt dehors, mais ne le laissez jamais sous la pluie, et surveillez toujours le gaz, lorsqu'il est allumé. Fermez la bouteille de gaz dès que vous avez fini de l'utiliser.

Vous avez à votre disposition toute la batterie nécessaire à la cuisine et une recharge de gaz, stockée dans le refuge.

L'hiver, essayez toujours d'utiliser la chaleur du poêle pour réchauffer ou faire mijoter vos petits plats.

Au petit-déjeuner, n'oubliez pas que le poêle est un performant grille-pain : il suffit de poser votre tartine sur le dessus.

Quelle que soit la saison, il est strictement interdit de faire des barbecues au refuge, à cause des risques d'incendies.

Faire ses besoins

Le refuge est équipé de toilettes sèches. Vous vous habituerez plus vite que vous ne le croyez à son fonctionnement simple.

Avec ce système, les excréments humains ne sont pas rejetés dans des tuyaux à grands frais d'eau potable, mais compostés et transformés en amendement organiques qui fertilisent régulièrement le jardin (arbustes, arbres...). Une toilette sèche permet de fabriquer une sorte de *fumier humain*, que l'on peut donc utiliser pour fertiliser le sol.

Les toilettes sont dites *sèches* car l'eau est remplacée par de la sciure de bois. Dès la première utilisation, mettez toujours de la sciure au fond du seau, il sera s'autant plus facile à nettoyer lorsqu'il faut le vider. Quelle que soit la nature et l'ampleur de votre commission, utilisez du papier toilette biodégradable (sans parfums, colorants, ni chlore), ainsi vous pourrez le jeter dans le seau. Une fois vos besoins accomplis, recouvrez le tout de sciure. Lorsque le seau est plein (il faut compter 4 jours pour une personne seule), videz le dans le bac à compost strictement prévu à cet effet. Il est conseillé de vider le seau une fois par jour (même s'il n'est pas plein), cela facilite l'entretien et améliore l'hygiène de toilettes sèches.

Nettoyez le seau à l'aide d'une brosse ou d'une poignée de fougère, et rincez le seau avec l'eau de récupération... Votre seau en inox peut à nouveau servir.

Avant votre départ du refuge, après avoir scrupuleusement nettoyé et vidé votre seau, mettez une pelletée de terre sur le tas de sciure et d'excréments... Rechargez de sciure, la réserve (silo à sciure près des bacs à compost) et assurez vous que les toilettes sèches sont parfaitement propres et accueillantes pour les prochains résidents...

Fumer

Il est strictement interdit de fumer dans le refuge et sur le toit-terrasse. A l'extérieur vous devez faire très attention de ne pas fumer n'importe où, L'espace autorisé est limité aux abords immédiats du refuge (excepté le toit terrasse. Ne jetez jamais de mégots par terre, vous risquez de provoquer un incendie.

Se chauffer

L'hiver le refuge est chauffé à l'aide d'un poêle à bois qui assure une température agréable en moins d'une heure, après son allumage.

A votre arrivée, vous avez une réserve de bois pour 24 heures, soit une quinzaine de bûches. Pendant votre séjour, vous devez faire vous-même votre bois et la réserve doit être pleine lorsque vous quittez les lieux. Pour cela, vous pouvez ramasser du bois dans les 2 parcelles de part et d'autres du refuge. Vous contribuez ainsi à l'entretien des parcelles alentour. (Ramassez au passage des pommes de pin, car elles sont idéales pour allumer un bon feu.) Le jour de votre départ, assurez vous d'avoir un feu éteint et ne videz pas les cendres du poêle. Pour la nuit, pensez à charger le poêle, le feu redémarrera sans problèmes dès que vous le rechargerez de bois à votre réveil.

Par les belles journées d'hiver, le soleil réchauffe naturellement le refuge à travers la façade vitrée : alimentez le poêle en conséquence. D'une manière générale, réglez bien la température, car certes le bois est une énergie renouvelable locale, mais n'oubliez pas que lorsque vous brûlez du bois vous renvoyez dans l'atmosphère tout le CO2 que l'arbre a accumulé dans sa vie. Se chauffer au bois renvoie donc du CO2 dans l'atmosphère qui accentue l'effet de serre.

Laver se laver

Il faut compter une consommation d'eau minimum de 20 litre par jour et par personnes, (tout confondu toilette, vaisselle, cuisine...). L'eau de pluie recueillie dans les réservoirs doit être utilisée pour la vaisselle et pour la toilette. Il n'y a pas d'eau chaude courante au refuge : l'hiver, profitez toujours de la bouilloire et du poêle pour chauffer votre eau de vaisselle, de toilette, de cuisine. L'été stockez de l'eau au soleil, dans des réservoirs et des tuyaux noirs qui accumulent la chaleur. L'hiver vous devrez sans doute vous contenter d'une *toilette de chat*, mais l'été vous pourrez prendre des douches à l'eau tiède au soleil...

L'été. Vous remarquerez que l'eau dans la vallée de la Drobie est acide (pH) et donc très douce : elle permet de laver avec beaucoup moins de produit, et avec autant d'efficacité. D'une manière générale, vous pouvez donc utiliser moins de produit que les doses prescrites (lessives, savon, shampoing...).

Tous les produits ménagers et de toilettes que vous utilisez au refuge doivent obligatoirement porter un éco label. En effet, le refuge est dépourvu de réseau d'assainissement et les eaux usées sont directement rejetées dans le jardin. Évidemment, il ne faut jeter ou rincer aucun produits chimiques ou toxiques où que ce soit.

S'éclairer

L'exposition plein Sud du refuge procure une lumière naturelle optimale en journée, à travers la façade Sud vitrée.

A la tombée du jour, pour vous éclairer dedans comme dehors, vous pouvez utiliser les lampes à gaz réglables ou des bougies qu'il faut toujours protéger dans des photophores, afin de limiter les risques d'incendie.

Dormir

Vous trouverez 2 matelas pour dormir. Ces lits sont mobiles et vous pouvez les agencer à votre guise. Par contre, ils doivent toujours être protégés d'alaises.

Ranger

Pour votre confort, vous trouverez un très grand placard de rangement, et des coffres. Pensez toujours à protéger des rongeurs tout ce qui pourrait les attirer. Laissez toujours vos chaussures à l'extérieur du refuge, été comme hiver.

Trier

Vous allez occuper un certain temps le refuge, et vous allez y produire des déchets. Pendant votre séjour, essayez de limiter à la source vos déchets :

- > Achetez des produits à emballage minimal, des produits réutilisables et recyclables
- > n'amenez aucun produit à usages uniques ou jetables
- > Préférez les produits en vrac, les éco recharges et les emballages en verre.

Une fois au refuge, vous trouverez des poubelles et des bacs de tri. Vous pourrez brûler les emballages papiers et cartons, les journaux qui vous serviront à allumer le feu l'hiver, dans le poêle. Sinon, amenez les à l'aire de tri, à l'entrée du village de St Mélaney. Ne jetez aucunes bouteilles plastiques, bouteilles de verre, ou boites de conserves, mettez les au recyclage... Un guide du tri est à votre disposition dans le refuge. Surtout conservez bien tous les déchets organiques que vous pourrez mettre au compost dans le jardin du refuge (cf. chapitre Composter)

Se Soigner

Le refuge est toujours muni d'une trousse de secours, pour les premiers soins. Si vous venez en été prévoyez un crème anti-moustique (Calendula)

Les numéros d'urgences :

Urgence médicale : 15

Pompiers : 18

Urgence portable : 111

Se brancher

Le refuge et le hameau de St Mélaney ont une couverture réseau. Rechargez bien vos appareils avant votre séjour car il n'y a qu'une batterie solaire pour recharger vos petits équipements.

L'échappée, mode d'entretien

La composition de l'échappée s'appuie sur 2 éléments fondateurs du paysage cultivé de la vallée de la Drobie : les terrasses et la châtaigneraie.

Elle s'inscrit sur le sentier des Lauzes et occupe un enclos jardiné de 20 ares. Elle dégage une bande de 10 mètres de large par 50 mètres de long, adossée à une *muraille* de pierre. Des graminées tapissantes investissent cette fine bande de terrasses restaurées, et soulignent chaque mur de pierres sèches. Ces tapis de fétuques bleues deviennent à chaque saison, la toile de fond d'une flore indigène aux formes et aux couleurs multiples, tout en défendant le sol d'une colonisation par les bruyères, les genêts... Par contraste, la châtaigneraie et le sous bois de fougère aigle contribuent à donner une ambiance luxuriante et fraîche, en lisière des terrasses.

Les espaces jardinés de l'échappée sont entretenus par un groupe de jardiniers complémentaires. Chacun d'entre eux, sur le modèle des oasis dans le Maghreb s'occupe d'une strate du jardin :

> la strate basse : le sol et les prairies (entretien, amendements, plantations...)

> la strate arbustive : les fougères, les arbustes, la lande, (taille, fauchage, entretien des coupe-feu, débroussaillage)

> la strate arborée : châtaigniers, mûriers... (élagage, soins, taille, greffage...)

> les petits ouvrages de pierre et d'eau (récolte des eaux, murettes, calades...)

> La biodiversité et les auxiliaires (nichoirs, inventaires de la faune et de la flore...)

Chaque jardinier organise 2 séjours annuels d'une semaine à 2 saisons différentes, (sauf l'été) en fonction du calendrier de l'association, des tâches d'entretien, et des résidences d'artistes. Tous les jardiniers se retrouvent ensemble avec l'association à l'occasion de chantiers collectifs plus importants.

Votre séjour à l'échappée, vous implique aussi directement dans le mode d'entretien des lieux, notamment par le compostage.

L'échappée, mode d'entretien

Composter

A l'atelier refuge comme partout ailleurs, une poubelle contient 30% de déchets organiques, qui peuvent être compostés. Ce que l'on appelle communément « les déchets verts » sont en fait des « ressources vertes » : leur compostage permet d'obtenir de l'*humus*, indispensable à la fertilité du sol.

A l'échappée vous devez valoriser cette ressource, qui permet de fertiliser le jardin (châtaigniers, rosiers...) et d'alléger les poubelles, leur ramassage par la collectivité.

Le compostage est fait de gestes simples.

- > Vous devez tout d'abord trier et mettre de côté dans le seau à compost : les épluchures de légumes, le thé, le marc de café, et les coquilles d'œuf.
- > Apportez régulièrement vos matières récupérées, dans le bac à compost ménager (différent du bac à compost des toilettes sèches)
- > Rajoutez systématiquement l'équivalent du volume de votre seau à compost en feuilles de châtaigniers ou de fougères, stockées près du bac.
- > Brassez et mélangez les 2 ingrédients de matières fraîches et de matières sèches, avec une fourche
- > arrosez l'équivalent d'un arrosoir d'eau de récupération, au moins une fois pendant votre séjour
- > Recouvrez toujours le bac

Pailler

Le jardin de l'échappée n'a pas besoin d'être arrosé : il est planté d'espèces adaptées aux conditions de sol et de climat de la montagne cévenole. L'été, profitez de l'eau de rinçage des salades et des légumes pour arroser ponctuellement le petit jardin d'herbes (basilic et autres herbes annuelles...).

Vous remarquerez que le jardin en terrasses est entièrement paillé pour limiter le dessèchement du terrain et nourrir la faune du sol (vers de terre, micro-organismes...).

Débroussailler

Le débroussaillage est un sport local, et vous risquez fort d'entendre des moteurs de tronçonneuses ou de débroussailleuses, pendant votre séjour. C'est *le bruit à payer* pour entretenir le paysage qui vous entoure. Le débroussaillage d'entretien doit être fait régulièrement, chaque année, au printemps ou à l'automne pour contenir la friche (fermeture du paysage par la lande, les genêts, les bruyères, ou les ronces sur les terrains fertiles...)

L'association organise des chantiers de débroussaillage, auxquelles vous pouvez participer pendant votre séjour.

Brûler

Le feu est un moyen efficace et rapide de se débarrasser des résidus de la friche. Sa mise en pratique est strictement règlementée et demande une autorisation des pompiers du département. Le broyage des résidus est de loin préférable au feu. En effet, le feu renvoie dans l'atmosphère le stock de CO₂ accumulé par les végétaux, et présente toujours des risques d'incendie... Le broyage, en revanche, fournit des matériaux de paillages qui permettent de redonner au sol les végétaux qui s'en sont nourris : ils fertilisent et protègent ainsi le sol. L'association organise des chantiers de feu et de broyage, auxquelles vous pouvez participer pendant votre séjour.